

Abidjan, 06 septembre 2024

N°038/MCF/INSAAC/DG/Da

COMMUNIQUE

- A (ux)
- Agent Comptable
 - Contrôleur Budgétaire
 - Responsables des écoles et centres
 - Délégué général des étudiants

 - Etudiants

Objet : Ouverture des réinscriptions au titre de l'année académique 2024-2025

Le Directeur Général de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) informe les étudiants qu'au titre de l'année académique **2024-2025**, les réinscriptions en licence 2, licence 3, master 2 dans les écoles et centres et en 2^{ème} année du CFPAC, sont ouvertes et se font exclusivement par Trésor Money – Trésor pay.

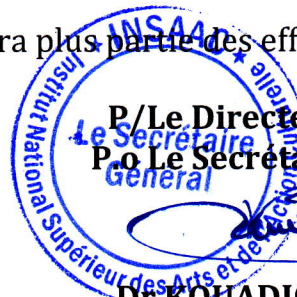
Les réinscriptions sont prévues du **lundi 09 septembre 2024 au vendredi 04 octobre 2024** selon les étapes suivantes :

- Faire la préinscription en ligne sur le site www.insaac.edu.ci/etudiant ;
- Imprimer votre fiche de préinscription depuis votre **espace étudiant** et rendez-vous sur le site **https://pay.tresor.gouv.ci** ou à partir de votre téléphone mobile, taper la syntaxe *760*2*3# pour payer « **les frais d'inscription** » ;
- Déposer votre dossier de réinscription et de bourse à la scolarité de l'INSAAC.

Pour rappel, les frais de réinscription sont fixés comme suit :

- **cycle Licence : 30 000 franc CFA ;**
- **cycle Licence double inscription : 45 000 franc CFA ;**
- **cycle Master : 60 000 franc CFA ;**
- **cycle Master double inscription : 90 000 franc CFA ;**
- **CAP/CMAS : 30 000 francs CFA**
- **CAPEAS : 60 000 francs CFA**

Passé ce délai, tout étudiant non inscrit ne fera plus partie des effectifs de l'Institut.



P/Le Directeur Général
P.o Le Secrétaire Général

Dr KOUADIO Kouassi Honoré